

CHARGE DE DEVELOPPEMENT RH (H/F)

Ref : 2024-1785562

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Université des Antilles
Université des Antilles

Localisation

Campus de Fouillole -
Guadeloupe

Domaine : Ressources humaines

Date limite de candidature : 18/01/2025

Nature de l'emploi Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels		Expérience souhaitée Non renseigné	
Rémunération <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small> Non renseigné	Catégorie Catégorie A (cadre)	Management Non renseigné	Télétravail possible Non renseigné

Vos missions en quelques mots

Le Chargé de développement des Ressources Humaines (H/F) intervient dans l'élaboration des plans d'action en matière de développement des compétences.

Il-elle propose, met en œuvre et évalue la politique de formation, conseille et accompagne les agents dans leurs parcours professionnels.

Il/elle coordonne les actions de la GPEEC.

Profil recherché

Missions principales :

- Conseiller et accompagner les services en matière de mise en œuvre des plans d'actions

ressources humaines ;

- Participer au processus de recrutement, d'accueil et d'intégration des agents ;
- Conseiller les agents dans la mise en œuvre de leur parcours professionnel (mobilité, reconversion, réintégration, réaffectation, ou en difficulté professionnelle) ;
- Structurer l'offre de formation avec l'ensemble des acteurs concernés ;
- Conseiller les agents sur les actions de formation
- Elaborer et piloter le budget de formation ;
- Mettre en place des dispositifs d'accompagnement des publics ;
- Animer des actions de formation ;
- Animer et encadrer une équipe ;
- Actualiser et concevoir des outils d'analyse et de suivi quantitatif (SIRH, tableau des emplois) et qualitatifs (référentiels, cartographies, bilan social, etc.) de l'emploi et des compétences ;
- Diagnostiquer les besoins et les ressources actuels et futurs en termes d'emplois et de compétences de l'établissement et proposer des prévisions d'évolution de la masse salariale ;
- Participer à l'élaboration et à la définition du cahier des charges du SIRH.

Niveau d'études minimum requis

Niveau

Niveau 6 Licence/diplômes équivalents

Compétences attendues

Compétences techniques :

- Connaissances générales des droits et obligations de la fonction publique souhaitée ;
- Connaissances générales de la gestion des ressources humaines souhaitée ;
- Techniques statistiques et informatiques de collecte et de traitement de données (connaissance approfondie)
- Sociologie des organisations (connaissance générale)
- Théories, méthodes et outils en psychologie ;
- Mode de fonctionnement des administrations publiques (connaissance générale);
- Finances publiques ;
- Technique de pilotage des emplois et de la masse salariale ;
- Technique de communication ;

Savoirs :

Appliquer les dispositions réglementaires

Utiliser les techniques de rédaction administrative

Utiliser les techniques d'entretien
Conduire une réunion
Gérer son activité dans un calendrier et un cadre de gestion complexe
Analyser et synthétiser
Piloter un projet
Travailler en équipe

Savoir être :

Rigueur / fiabilité
Sens de la confidentialité
Capacité d'écoute
Sens relationnel

Éléments de candidature

Documents à transmettre

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Renseignements sur le poste :

Madame Geneviève SOLVIGNON

drh@univ-antilles.fr –

Envoi des candidatures :

Lettre de motivation + CV par courriel à : recrutement@univ-antilles.fr

Conditions particulières d'exercice

Positionnement : sous l'autorité hiérarchique de la Directrice des ressources humaines.

- Contrainte des calendriers de recrutement et d'avancement ;
- Contraintes de calendrier de paye

Statut du poste

Vacant à partir du 03/02/2025

Métier de référence

Chargée / Chargé de la gestion des RH de proximité

Qui sommes nous ?

L'Université des Antilles (UA) a été transformée par la loi n°2015-737 du 25 juin 2015, à l'issue de la création de l'Université de Guyane. Elle constitue une particularité du livre VII de la troisième partie du code de l'Éducation par la création de deux pôles universitaires régionaux autonomes : la Guadeloupe et la Martinique.

L'UA est un Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) pluridisciplinaire avec secteur santé. Son siège se trouve sur le campus de Fouillole, à Pointe à Pitre, en Guadeloupe.

L'université implantée sur deux territoires comprend :

- Le pôle universitaire régional de Guadeloupe : 4 UFR, 1 INSPE, 1 IUT, 1 Service de formation continue et apprentissage et 1 Service culturel ;
- Le pôle universitaire régional de Martinique : 3 UFR, 1 INSPE, 1 IUT, 1 Service de formation continue ;
- Des structures transversales : 1 UFR de Santé, 7 Services communs, 1 IPAG.
- 25 structures de recherche (Équipes d'accueil, UMR, structures fédératives, ...).

Elle accueille plus de 14.000 étudiants, emploie près de 990 personnels et dispose d'un bâti universitaire d'environ 91.185 m² et d'un budget annuel global de 100 millions d'euros.